

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaire

TOUT SAVOIR

sur le B.N. mercredi 28 mai 2008

Adressé aux adhérents du SNJ

PRESENTS : Raoul Advocaț, Frédéric Dotte, Dominique Dumont, Olivier Gadeau, Emilien Jubineau et Carole Petit-Donnet.

ABSENTS EXCUSES : Serge Cimino, Abdel Jouđi, Cécile Laronce, Christian Mathieu et Myriam Figureau.



I - SUPPRESSION DE LA PUBLICITE (COMMISSION COPE, INTERSYNDICALE...)

Nicolas Sarkozy fait de plus en plus fort : son annonce, mardi dernier, de ne pas toucher à la redevance pour financer l'audiovisuel public et de ne même pas l'indexer sur l'inflation plombe la plupart des hypothèses de travail de la commission Copé. Les socialistes devraient annoncer mercredi 4 qu'ils sortent de la Commission, les communistes pourraient faire de même. Quant aux professionnels, certains ont posé un ultimatum à Jean-François Copé : soit la commission fait une déclaration sur son attachement à l'indexation de la redevance sur l'inflation et à l'élargissement de son assiette, soit ils s'en vont. C'est notamment la position d'Hervé Chabalier. Le jour de tous les dangers pour la commission est donc le 4 juin, jour de l'audition prévue pour le SNJ et les SDJ de France 3 et France 2 sur l'information. En attendant, les « propositions du SNJ pour la nouvelle télévision publique » sont désormais dans les mains des tous les membres de la Commission. Nous les publierons dans les jours qui viennent.

L'intersyndicale s'est également posé la question de dénoncer ou non la commission Copé. Elle a pris la décision de voir si ceux qui y siègent vont la faire exploser ou non. Parallèlement, l'Intersyndicale a décidé d'une grande journée de mobilisation nationale le 18 juin pour alerter l'opinion publique la plus large sur le sort réservé à l'audiovisuel public qui sans augmentation de la redevance est condamné à mourir à petit feu.

L'idée du 18 juin est de faire un rassemblement de 14H à 20H, place de la République où s'alterneront prises de parole et moments festifs sur une scène dressée pour l'occasion. Il faut organiser la montée des salariés de régions. L'intersyndicale a commencé à adresser des invitations à des personnalités (du monde des medias, du monde culturel...) susceptibles d'apporter leur soutien au service public audiovisuel et d'intervenir pendant quelques minutes sur la scène. Des groupes de musiques sont également contactés. Toutes les idées sont bonne à prendre, n'hésitez pas à nous les faire remonter ! Une journée de grève marquera cette journée de mobilisation dans toutes les sociétés de l'audiovisuel public. Nous avons besoin de la mobilisation de tous, seul moyen de nous faire entendre de Nicolas Sarkozy avant l'été et avant la rédaction de la loi.

II - ELECTIONS DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION PARITAIRE

A l'échelle nationale, nous avons perdu 28 voix. Ce qui représente un siège de moins à la commission paritaire et ce pour les deux années à venir.

Il ne s'agit pas de pointer du doigt les régions où nous avons perdu le plus de voix, mais d'essayer de comprendre pourquoi nous les avons perdu. Certaines régions n'ont en effet plus de Délégué Syndical (suite à mutation ou détachement des intéressés) ce qui signifie une baisse de la veille et de la présence de notre syndicat.

Ensuite, certains événements de circonstance ont joué en faveur de nos adversaires : à Montpellier, par exemple, le succès indéniable de la CGT locale sur la question de l'abattement de zone a fait mouche.

Quoiqu'il en soit, le Bureau National fait aussi son autocritique. La communication entre le BN et les Délégués syndicaux en région fonctionne trop souvent à sens unique. Autant les retours des DS vers le BN sont encore trop rares, autant le BN a péché par manque de communication sur les actions qu'il a entreprises. Occupés à faire fonctionner l'intersyndicale FTV auprès de la Commission Copé et de l'Elysée, nous n'avons pas mené la campagne offensive nécessaire. Et laissé le champ libre à la machine électorale bien huilée de la CGT.

De fait, **afin de relancer la cohésion du SNJ France 3, le prochain BN – qui aura lieu le 26 juin – sera exceptionnellement élargi à tous les Délégués Syndicaux.** Au programme, il s'agit de discuter entre nous tous du fonctionnement du SNJ à l'interne et des stratégies externes à afficher pour reconquérir le cœur syndical des adhérents.

III - EMPLOI : MUTUALISATION ET COMMISSION PARITAIRE DE JUILLET

Il y a une ambiguïté sur certains des postes ouverts à la candidature. La signature de l'accord cadre sur la création de postes mutualisés n'ayant pas encore eu lieu, le SNJ va demander la modification de certains profils laissant la porte ouverte à une mutualisation déguisée. À l'instar du BRI d'Amiens où le poste de rédacteur doit assurer la couverture et le suivi de l'actualité « sur la zone de couverture de la télévision régionale » et le poste de JRI « sur l'ensemble des éditions de France 3 – Picardie ». Le problème a été soulevé auprès de la DRH nationale qui entend faire supprimer ces définitions de postes ambiguës. À suivre...

Pour être clair, la signature ou non de cet accord faire largement débat au sein du Bureau National... Alors que nous sommes allés au bout de la négociation, on ne peut que constater l'absence de prime spécifique type BAV, et l'absence de prise en compte des temps de trajet des futurs « journalistes mobiles ».

L'accord n'éclaircit pas non plus les alternatives possibles en cas de sortie anticipée du système à la demande du journaliste. Et ne contingente pas le nombre de postes concernés. En revanche, il faut aussi tenir compte de l'indéniable progrès qu'apporterait aux CDD historiques d'aujourd'hui, la stabilisation de leur statut en CDI.

Répetons-le, le débat reste ouvert. En conséquence le BN va demander un délai supplémentaire avant de donner – ou pas – sa signature. Un temps mis à profit pour consulter les délégués syndicaux sur cette question.

IV - MUTUELLES FRANCE TELEVISIONS

Dans sa volonté « d'harmonisation » entre toutes les sociétés du groupe, FTV propose la remise à plat des mutuelles d'entreprises existantes dans les filiales, afin de les fondre, au moins en partie, dans une « Mutuelle groupe ». Le principe proposé est de construire une protection complémentaire en 2 paliers. Un palier « moyen » commun, et un deuxième palier qui permettrait à chaque entreprise d'améliorer ces garanties de bases. La difficulté : les garanties sont tellement diverses au sein de toutes les filiales, que l'harmonisation va entraîner soit une baisse de certaines prestations à cotisation égale, soit et c'est la voie préconisée par la direction, une hausse de nombreuses cotisations pour permettre à chacun, au minimum, de sauvegarder ses garanties actuelles. Et dans cette affaire, en matière de prévoyance - décès, les journalistes de France 3 et de RFO seraient les grands perdants, car ils profitent aujourd'hui de meilleures garanties que les PTA. Autre interrogation : Faut-il « individualiser » les cotisations, en allégeant par exemple les cotisations des célibataires comme à France 2. Ou a contrario mutualiser totalement les coûts avec une couverture famille obligatoires comme à France 3. Constatant que les cotisations sont basées sur le plafond sécu et non sur le salaire réel de chacun, le SNJ a demandé à la Direction d'étudier un mécanisme permettant aux plus hauts revenus de cotiser un peu plus. Plusieurs réunions sont programmées en juin, France Télévisions souhaitant boucler le cahier des charges rapidement afin de lancer au plus vite un appel d'offre européen. La « nouvelle Mutuelle » entrerait en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

V - DROITS D'AUTEUR - SCAM

Fruit de l'accord sur les droits d'auteur, la SCAM a fait fin avril un premier versement de droits aux journalistes ayant adhéré. La somme, environ 50€ pour un temps plein à France 3, correspond à la distribution de 25% « du minimum garanti » versé par France Télévisions. La plus grande partie des droits seront donc versés en fin d'année, quand toutes les sommes (les 75% restants, + les paiements France 24, forfait France 2, taxe sur la copie privée...) auront été perçues par la SCAM.

Reste à décider, au sein de la « Commission Journalistes » de la SCAM, où placer le curseur entre droits individuels (je touche pour mon sujet) et droits mutualisés (on répartit les sommes entre tous les journalistes). La difficulté est de bâtir un mécanisme accepté par tous, et il faut avouer qu'entre chaînes et entre syndicats, les volontés ne sont pas uniformes...

La position du SNJ France 3 a toujours été claire : dans le cadre de l'actu, nous souhaitons un maximum de mutualisation. Afin de ne pas favoriser la « course aux images vendeuses », qui ne sont pas toujours les plus difficiles à obtenir ni les plus en phase avec nos missions. Et également pour ne pas risquer de devoir faire face au favoritisme émanant de l'encadrement. Lors de la prochaine réunion qui devra trancher cette question, nous défendrons un seuil permettant de faire « basculer » dans le pot commun la plupart des sujets d'actu. L'individualisation concernant elle essentiellement les mags, les parties mags des JT's tels que les « feuillets », et les documentaires.

VI - ACCORD PRIME EXCEPTIONNELLE

La Direction avait provisionné en 2007 1 million d'euros dans l'optique d'une redistribution aux salariés comme supplément à l'intéressement, ce dernier est aujourd'hui nul à France 3 mais le reste...

Le 16 mai la Direction a donc réuni les Organisations Syndicales pour leur proposer un texte de négociation portant sur une prime exceptionnelle. Cette prime est possible grâce à l'article 7 de la loi du 8 février 2008, elle prévoit des conditions :

- ▶ Tous les salariés sous contrat sont concernés (CDD et CDI) à une date définie dans l'accord.
- ▶ Le montant est le même pour tous.
- ▶ Elle doit être versée avant le 30 juin 2008.

La Direction nous a donc proposé le 28 mars 2008 comme date de référence (pas de chance pour les CDD en carence ou sans contrat à cette date là...) soit 6 161 personnes.

Le montant de la prime sera d'environ 150 € et elle sera versée sur la paie de juin.

C'est ça l'esprit France Télévisions affiché par « Patrick », des salariés du même groupe vont se voir attribuer un intéressement pour certains dépassant les 1 000 € (France Télévisions S.A.) et d'autres se retrouvent avec un « os à ronger »...

Le SNJ bien sûr ne signera pas cet accord.

VII - NEGOCIATION ABATTEMENT DE ZONE

Le 15 mai, la Direction a proposé aux syndicats de suspendre l'abattement de zone en deux temps, pour le faire disparaître définitivement au 1er janvier 2009. Nous avons refusé cette proposition en exigeant la disparition immédiate de cet abattement de zone.

Nous nous sommes appuyés sur la décision des prud'hommes de Montpellier qui a condamné France 3, le 17 mars dernier à 5 ans de rétroactivité de ce prélèvement, et à 10 ans de dommages et intérêts. Le tribunal a déclaré illicite l'abattement et exigé son arrêt dans les deux mois. Les 35 salariés de France 3 qui sont allés en justice percevront en moyenne entre 2 500 € et 4 000 € chacun.

Le 15 mai nous avons demandé à la Direction un minimum de 5 ans de rétroactivité pour l'ensemble des salariés. Nous l'exigeons avec l'arrêt immédiat de l'abattement de zone. La DRH attend une réponse de la Direction Générale sur cette question.

Si celle-ci ne répond pas à notre demande, nous proposerons à tous les journalistes intéressés de se joindre rapidement à une action nationale en justice. C'est Emilien Jubineau qui coordonne pour le BN ce dossier et ses conséquences judiciaires.

*Prochaine réunion du Bureau National extraordinaire :
le jeudi 26 juin 2008*



DATES	REUNIONS	HEURE	SALLE	DETACHEMENTS
<i>Du 2 au 6 juin 2008 - Permanence syndicale</i>				* ...
2/06/08	SCAM		SCAM	* FREDERIC DOTTE
3/06/08	CCE - COMMISSION EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES			*
5/06/08	CCE - COMMISSION ECONOMIE & STRUCTURES (REUNION PREPARATOIRE EN MATINEE)	14 h 00	N241	* RAOUL ADVOCAT
5/06/08	AFDAS - RENOUVELLEMENT DES INSTANCES PARITAIRES	15 h 30	AFDAS	* DOMINIQUE DUMONT * ROSELINE ROY-JADFARD (RFO)
5/06/08	CET	10 h 00	D 554	* DOMINIQUE DUMONT
5/06/08	INTERESSEMENT	14 h 30	D 554	* OLIVIER GADEAU
6/06/08	FTV - COORDONNATEURS : DROIT D'OPPOSITION	10 h 00		* * *

DATES	REUNIONS	HEURE	SALLE	DETACHEMENTS
<i>Du 9 au 13 juin 2008 - Permanence syndicale</i>				* <i>Serge Cimino</i>
10/06/08	CCE			* CAROLE PETIT * RAOUL ADVOCAT * SERGE CIMINO
11/06/08	FTV- COORDONNATEURS : PREVOYANCE SANTE	10 h00		* DOMINIQUE DUMONT (?) * DIDIER GIVODAN (RFO)
12/06/08	SCAM		SCAM	* FREDERIC DOTTE
<i>Du 16 au 20 juin 2008 - Permanence syndicale</i>				* <i>Raoul Advocat</i>
16/06/08	FTV- COORDONNATEURS : FORMATION	10 h00		* MARYSE RICHARD (F2) * Didier Givodan (RFO)
19/06/08	FTV - COORDONNATEURS : DIALOGUE SOCIAL	10 h00		* CAROLE PETIT * MARYSE RICHARD (F2) * Didier Givodan (RFO)
<i>Du 23 au 27 juin 2008 - Permanence syndicale</i>				* <i>James Petit</i>
24/06/08	FTV- COORDONNATEURS : PREVOYANCE SANTE	15 h00		* MARYSE RICHARD (F2) * Didier Givodan
26/06/08	CI ORTF : ASSEMBLEE PLENIERE (REUNION PREPARATOIRE EN MATINEE)	14 h 30	Radio France	* DOMINIQUE DUMONT * MYRIAM FIGUREAU
27/06/08	FTV - COORDONNATEURS : HANDICAP	9 h .30		* MARYSE RICHARD (F2) * CAROLE PETIT * DOMINIQUE AKO (?) (RFO)
<i>Du 30 juin au 1^{er} juillet 2008 - Permanence syndicale</i>				* <i>On attend un(e) volontaire !!!</i>